

## **AMTLICHES BULLETIN – BULLETIN OFFICIEL**



Nationalrat • Herbstsession 2011 • Elfte Sitzung • 26.09.11 • 14h30 • 11.5407 Conseil national • Session d'automne 2011 • Onzième séance • 26.09.11 • 14h30 • 11.5407

11.5407

Fragestunde.
Frage Baettig Dominique.
Lange Dauer der Dublin-Verfahren

Heure des questions. Question Baettig Dominique. Longueur des procédures Dublin

CHRONOLOGIE

NATIONAL RAT/CONSEIL NATIONAL 26.09.11

Sommaruga Simonetta, conseillère fédérale: Avant que la procédure Dublin puisse être entamée, une comparaison des empreintes digitales avec la banque de données Eurodac doit être faite dans les. Dans la majorité des cas, les déclarations exactes des requérants d'asile, comme leurs données personnelles et leur voyage, sont indispensables pour justifier les demandes de reprise que la Suisse envoie vers les autres Etats Dublin. Toutes ces informations essentielles à l'argumentation des demandes de reprise sont récoltées lors de l'audition sommaire dans les Centres d'enregistrement et de procédure. Vu le nombre élevé de demandes d'asile, ces différentes étapes prennent un certain temps selon les démarches nécessaires à la procédure Dublin. Le Conseil fédéral relève qu'au cours des derniers mois, la phase entre le dépôt de la demande d'asile et le début de la procédure Dublin a été réduite de presque 30 pour cent. Avec d'autres mesures organisationnelles, telles que par exemple le récent renforcement du personnel et la transmission des données par voie électronique, cette phase de la procédure Dublin sera encore accélérée.